

EDITORIAL



Par
Paul Paboeuf
Secrétaire fédéral à la Formation
Président de Démocratie & Projets 56

Les collectivités locales au régime sec

L'Assemblée des maires du Morbihan s'est tenue à Theix et nous en avons profité pour faire remonter au préfet quelques unes de nos inquiétudes. Christian Derrien, maire de Langonnet, a interrogé le préfet sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les maternelles. Rappelant au préfet son engagement d'organiser la concertation avant de bloquer l'accès des tout petits aux écoles, C. Derrien a indiqué que la réalité était tout autre : des familles n'ont pas pu inscrire leurs enfants. Et la réponse du préfet, qui a souligné que la Bretagne faisait exception par son niveau de scolarisation en maternelle, ne peut pas vraiment nous satisfaire.

De mon côté, évoquant la récente modification des procédures de permis de construire, j'ai donné un exemple concret : une demande de réhabilitation d'une grande longère, sans aucune information sur l'organisation intérieure. Dès lors, comment définir les besoins en assainissement ? Quelle sera la base pour la Taxe Locale d'Équipement ? Comment la commission des impôts pourra-t-elle évaluer la valeur locative pour la Taxe d'habitation ou le Foncier Bâti ?

Deux sujets de préoccupation pour les élus de base, mais d'autres auraient pu être évoqués, car les perspectives sont peu réjouissantes. De plus en plus de responsabilités, et les dotations de l'État en baisse. Jusqu'ici, la principale dotation était indexée sur l'inflation et augmentée de la moitié du taux de croissance. La loi de finances 2008 supprime le lien avec le taux de croissance, ce qui veut dire une augmentation minimale, sans rapport avec l'augmentation mécanique des dépenses.

L'Association des Maires de France, qui n'est pas majoritairement opposée au gouvernement actuel, s'appuyant sur la banque Dexia, calcule régulièrement le "panier du maire" : sur un an, le coût a augmenté de 3,9%, soit une perte de pouvoir d'achat de plus de 2%.

En transférant des charges nouvelles aux collectivités, l'État s'est défaussé de dépenses qu'il ne voulait plus assumer : il doit 2,3 milliards d'euros aux conseils généraux rien que pour le RMI ! Sans parler des personnels des lycées et collèges, des routes nationales devenues départementales. L'État fait des économies sur le dos des collectivités pour financer les cadeaux du paquet fiscal aux plus riches. Et pourtant cela ne suffira pas : aussitôt après les municipales, nous pouvons nous attendre à un terrible tour de vis, un plan de rigueur dont les premières victimes seront les plus démunis.

Réforme des institutions Renforcer les collectivités

Dans le cadre du débat sur la réforme des institutions, Jean-Yves Le Drian nous livre quelques réflexions sur une nouvelle architecture des pouvoirs. Le Président de la Région Bretagne insiste notamment sur la clarification des compétences et sur l'autonomie fiscale des collectivités. Pour sa part, Paul Paboeuf (édo) dénonce la stratégie d'asphyxie des finances locales par le Gouvernement.



Je me suis exprimé à de nombreuses reprises en faveur d'un changement constitutionnel qui irait du maire jusqu'au Président de la République : notre architecture institutionnelle est un tout. Chaque échelon de responsabilité est aujourd'hui à la fin d'un cycle. Le Premier ministre a nommé Alain Lambert pour examiner les dispositions à réformer concernant les collectivités. Édouard Balladur a été nommé pour animer une mission relative aux pouvoirs présidentiels. Ma conviction est qu'à l'issue de ces travaux, c'est la fusion des deux conclusions qui deviendra

inéductible. Sans fusion et sans réforme globale, il n'y aura pas d'effet sur le quotidien des Français. Sans un travail de grande ampleur il n'y aura qu'une énième réforme constitutionnelle sans effet durable et positif pour le bien public.

Deuxième point, la réforme institutionnelle doit partir des attentes et des besoins du citoyen. L'accumulation de strates institutionnelles n'a pas comme seule conséquence la dilution de l'efficacité de l'action publique, elle a aussi comme corollaire l'amoindrissement de la visibilité et de la responsabilité démocratiques. Ces interactions, voire ces enchevêtrements, sont les vecteurs de l'incompréhension de nos concitoyens devant l'action publique et de la perte de crédit des politiques dans leur ensemble.

Troisième point, la réforme institutionnelle doit quitter le débat de la suppression d'un échelon ou d'un autre, et se concentrer sur la recherche des gains d'efficacité publique dans la réparti-

tion plus claire des champs de compétences entre les collectivités – qui s'occupe de développement économique ?, du développement social ?, du tourisme ?, de la culture ?, etc. Les incitations à la coopération entre collectivités ne suffisent pas.

Enfin, il faut se donner les moyens de ses ambitions. Si l'on veut qu'elles soient efficaces, il faut que les collectivités locales aient la responsabilité sur leurs finances. Or l'autonomie fiscale des collectivités n'a cessé de se réduire, remplacée par des dotations attribuées unilatéralement par l'État. La réforme tant attendue de la fiscalité locale est toujours devant nous. Les bricolages des gouvernements récents n'ont fait qu'accroître la confusion chez les contribuables et les inégalités entre les territoires. La clarification des compétences et la réécriture de la fiscalité locale et de la péréquation doivent aller de pair.

C'est l'ensemble du monde public qui paiera cet immobilisme.

Calendrier des réunions de préparation du Projet départemental

Vannes - Vendredi 23 novembre - 20h30
Palais des arts et des congrès

Lorient - Mardi 27 novembre - 19h30
Cité Allende - Salle Audiovisuelle

Pontivy - Jeudi 6 décembre - 20h30
Palais des congrès

Gourhel - Mardi 11 décembre - 20h30
Salle municipale

Election du Premier des socialistes : les résultats par communes

Lanester

Alain L'Henoret - secrétaire de section, a été désigné Premier des socialistes pour les prochaines municipales, avec 97 % des voix, 3 % d'abstention, sur une participation de 87 % des inscrits.

Guidel

Robert Hénault - secrétaire de section, a été désigné à l'unanimité Premier des socialistes pour les prochaines municipales.

Formation proposée par Démocratie & Projets 56

La prochaine formation de DP56, destinée aux élus, portera sur les O.G.M. et se tiendra :

Mardi 27 novembre
à 20h30
Salle du Kreisker
à Saint-Avé

En présence de représentants du **G.A.B 56** (Groupement d'Agriculteurs Biologiques du Morbihan) et de la **Confédération paysanne**

Ordre du jour :

- Qu'est qu'un OGM ?
- A t'on besoin d'OGM en agriculture ?
- Quels risques pour les abeilles ?
- La place de l'élu local dans le débat avec François Hervieux - conseiller général du canton de Rochefort-en-Terre.

Demain, quels paysans pour les sociétés du Nord et du Sud ?

L'association des amis de Louis Malassis (économiste humaniste) organise - avec le concours d'Agrocampus Rennes - un colloque sur le thème "Demain, quels paysans pour les sociétés du Nord et du Sud" :

Mardi 27 novembre
de 9h30 à 17h00
à l'Agrocampus de Rennes
(65 rue de Saint Brieuc)

Contact auprès de
Joseph Guenanthen :
joguenanthen@orange.fr

ou 02 97 66 60 11

ASSOCIATION

70 ans du Mouvement du Nid Stop au sexisme, prévenir la prostitution

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Mouvement du Nid, le Rappel du Morbihan a rencontré Marie-Renée Jamet - responsable départementale. A cette occasion, une campagne de sensibilisation a été lancée et des conférences-débat se tiendront fin novembre dans le département.



Le Mouvement du Nid a 70 ans. Peux-tu nous rappeler brièvement son histoire ?

Il y a 70 ans, André Marie Talvas, prêtre breton, particulièrement marqué par le catholicisme social, rencontré, à Paramé, Germaine Campion, une jeune bretonne exilée les trottoirs parisiens, revenue au pays pour en finir avec cette vie de misère.

Quelque temps après, une petite équipe de jeunes filles commençait à accueillir à Paris quelques-unes de ces femmes rencontrées sur les lieux de prostitution et ce furent elles-mêmes qui donnèrent le nom du "Nid" à ce groupe. Puis ce fut la création de services spécialisés dans l'Association «Amicale du Nid» et enfin celle du Mouvement de militants, présent aujourd'hui dans 34 villes de France, dont Lorient depuis 1986, et en divers pays du monde (Europe, Afrique; Amérique latine).

De cette première rencontre en 1937 naissait alors un énorme élan d'engagement et de solidarité envers les personnes exploitées par le système prostitutionnel, une prise de conscience de ses dimensions et de ses enjeux en France et dans le monde. André Marie Talvas fut alors convaincu que la prostitution était l'une des pires formes de mépris des personnes et le résultat d'une incroyable incompréhension entre les hommes et les femmes. Cette prise de conscience permit d'imposer un autre discours sur la prostitution : conséquence des inégalités sociales, ce système d'exploitation apparaissait comme porteur de dommages profonds pour les personnes, à qui la société devait donner la chance d'un autre avenir.

Quelle est sa place et son rôle parmi les organisations de prévention de la prostitution au niveau national et dans le Morbihan ?

Sur le plan national, le Mouvement du Nid participe à plusieurs collectifs d'associations luttant contre le phénomène prostitutionnel, également avec la Fédération européenne pour la disparition de la prostitution. Il a aussi le Statut d'ONG au Département d'information des N.U à Genève.

Sa spécificité réside dans son action, fondée sur la rencontre des personnes dans le Milieu prostitutionnel, et lui permet une analyse concrète des causes et conséquences de la prostitution.

Dans le Morbihan, nous sommes la seule association présente à ce Milieu et à ces personnes. Le travail en partenariat avec les travailleurs sociaux et les différents organismes susceptibles d'aider les personnes dans leur démarche de réinsertion est donc essentiel.

Depuis la Loi de sécurité intérieure de 2003, la prostitution se vit sous des formes plus souterraines et invisibles : bars à hôtesse, appartements, aires de repos des voies express... ce qui rend la rencontre plus difficile. De plus elle se banalise et devient un moyen comme un autre de se procurer de l'argent dans une société qui se précarise. Nous mettons donc l'accent sur la prévention, en particulier près des jeunes.

Qu'est ce que le Mouvement attend des organisations politiques ?

70 ans après sa fondation, le Mouvement du Nid, dans un contexte difficile, reste convaincu qu'un monde sans prostitution est possible. Face à cet enjeu, les partis politiques doivent prendre véritablement conscience de la destruction des personnes qu'est le phénomène prostitutionnel et agir avec audace, prendre une position ferme et dire Non à la prostitution :

- Refuser la prostitution comme on refuse l'exclusion sociale, l'apartheid, l'esclavage, la violence...

- Agir en profondeur sur les causes structurelles, sur les mécanismes qui

aboutissent à la mise en place et maintiennent cette exploitation de la personne humaine.

- Remettre en cause la Loi de sécurité intérieure, notamment l'article rétablissant le racolage passif qui considère les personnes prostituées comme des délinquantes.

- Développer des structures pour la prévention (promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel.

- Favoriser la réinsertion des personnes en donnant les moyens suffisants aux organismes et associations.

- Combattre efficacement le proxénétisme sous toutes ses formes.

En un mot mettre en œuvre la Convention ONU du 2 Décembre 1949, que la France a signée et ratifiée et dont elle s'est de plus en plus éloignée... En 1981, le Parti socialiste proposait un argumentaire qui contenait déjà toutes ces propositions... alors que fait-on ?



Affiche de la campagne nationale du Mouvement du Nid : "Si je refuse la prostitution pour les miens, pourquoi devrais-je l'accepter pour les autres ?"

70^{ème} anniversaire du Mouvement du Nid

2 Conférences-débats (tout public)

Mercredi 28 novembre
20h00

Palais des Congrès
de Lorient

Vendredi 30 novembre
20h00

Théâtre
de Pontivy

Journée de Formation (acteurs sociaux)

Jeu 29 novembre de 9h00 - 17h00

Centre culturel Le Dôme à Saint-Avé

REGION BRETAGNE

Réforme de la carte judiciaire Vœu du Président adopté à l'unanimité

Le projet de réforme de la carte judiciaire du Gouvernement a fait l'objet d'un vœu du Président du Conseil régional lors de la dernière séance plénière, le vendredi 26 octobre. Ce vœu (en intégralité ci-dessous) a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée régionale.



"Le projet de réforme de la carte judiciaire du gouvernement fait peser de lourdes menaces

sur de nombreux tribunaux en Bretagne. Ainsi :

- les tribunaux de grande instance de Dinan, et Morlaix, Guingamp ;
- les tribunaux d'instance de Quimper, d'Auray, Lannion, Loudéac, Montfortsur-Meu, Châteaulin, Ploërmel, Vitré, Pontivy, Lannion ;
- les conseils de prud'hommes de Morlaix, Guingamp, Dinan, Fougères et Redon ;
- les tribunaux de commerce de Brest, Saint-Brieuc et Saint-Malo risquent de disparaître.

Il nous faut aussi garder en mémoire le risque d'amputation du périmètre de la Cour d'Appel de Rennes par le transfert de la Loire-Atlantique vers la Cour d'Appel d'Angers.

Nous avons déjà exprimé notre profond désaccord lors de la session des 5 et 6 juillet 2007. Même si la question de la rationalisation des moyens est légitime, la réponse apportée aujourd'hui sans concertation ni étude d'impact n'est pas acceptable : une approche globale, intégrant les conséquences économiques et sociales des suppressions

et transferts proposés sur le tissu local, devra être prise en compte. La réforme de l'Etat ne peut être synonyme de moins d'Etat mais de mieux d'Etat. La justice est un droit inaliénable pour tout citoyen français. Son égal accès pour tous est un devoir constitutionnel pour l'Etat.

Les nouvelles technologies ne remplaceront jamais l'obligation de venir aux audiences. La dématérialisation des procédures obligera toujours aux rencontres de conciliation et aux prononcés des jugements en séance publique. Une meilleure organisation est nécessaire mais un principe reste intangible : c'est celui de la proximité de la justice et du justiciable.

La réforme doit impérativement trouver son point d'équilibre entre proximité, collégialité et modernisation. Nos territoires, divers, ne doivent pas subir une réforme mécanique de la carte judiciaire car cela se fera au détriment des droits des citoyens. Cette réforme ne peut être étudiée sans la concertation des élus, des professionnels de la justice, des usagers et sans une conception humaine de l'aménagement du territoire.

C'est une réforme qui doit annoncer clairement quel est le but recherché : une économie de postes de magistrats ou la volonté

d'améliorer le rendu de la justice ?

Des propositions alternatives existent et passent par la révision du périmètre des compétences par exemple des Tribunaux d'Instance aussi bien que par la création d'un tribunal de la famille ou, pour les affaires complexes, de tribunaux spécialisés, mais sans excès.

Nous, élus bretons, demandons à la Garde des Sceaux de surseoir à toutes décisions de fermetures et d'engager une véritable concertation conformément à "la Charte sur l'organisation de l'offre des services publics" signée en juin 2006 entre l'Etat, les collectivités et les principaux opérateurs. C'est encore plus vrai pour la Justice garante de la République".

Hervé Pellois, Béatrice Le Marre et Henri Le Dorze interpellent la Garde des Sceaux

Les trois élus du groupe de Gauche au Conseil général ont également interpellé Rachida Dati sur la réforme de la carte judiciaire. Ils ont appelé au "respect du principe de la proximité de la justice et du justiciable". Ils ont par ailleurs demandé, au nom du groupe de Gauche, à rencontrer le ministre lors de sa venue en Bretagne le 9 novembre.

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Le succès du 8^{ème} Congrès du MJS à Bordeaux

Le congrès du MJS s'est tenu dans la ville de St Medard-en-Jalles près de Bordeaux les 2, 3 et 4 novembre dans une ambiance studieuse. Il s'agissait pour nous de développer une vision pour deux ans du mouvement.

Les courants politiques, au nombre de quatre, se sont mis d'accord sur un texte commun "Debout la gauche" afin de mieux préparer l'avenir et ne pas rester sur des divisions internes. Cette synthèse s'est faite en même temps dans une atmosphère de débat autour de textes thématiques : les résolutions.

Notre fédération a pu ainsi faire adopter différents textes, que ce soit tel quel pour le développement durable, dont nous diffuserons de larges extraits prochainement, ou au travers de fusion avec d'autres courants pour la justice, la laïcité ou encore la lutte contre les discriminations. Le point d'orgue du week-end fut l'élection du nouveau président du MJS : Antoine

Détourné, 26 ans, élu par 95,2% des délégués, ainsi que la confirmation d'une militante locale, Annaïg Le Moël, comme membre du bureau national.

Ce moment est aussi synonyme de renouvellement pour le MJS 56, puisqu'une nouvelle équipe correspondant à cet état d'esprit va bientôt voir le jour afin de suivre le slogan qui nous a portés durant ces trois jours : Résister ensemble, construire à gauche.

Mathieu Le Bellere et Jeremy Gaultier

A l'issue du 8^{ème} Congrès, Antoine Détourné (ci-contre) a succédé à Razzye Hammadi à la présidence du MJS.



Le Bureau national du PS favorable à l'adoption du Traité européen

Réuni en bureau national le 6 novembre, le Parti socialiste s'est prononcé en faveur du Traité de Lisbonne. Avec 36 voix pour, 20 contre, 2 abstentions et 1 personne ne prenant pas part au vote, le traité a été adopté par une large majorité.

Réunion du Secrétariat fédéral

Le Secrétariat fédéral se réunit le jeudi 8 novembre à 20h30 (après le bouclage de cette édition du Rappel) avec comme ordre du jour les points suivants :

- Projet départemental : débat sur les orientations, méthode d'élaboration et participation des responsables fédéraux
- Elections cantonales : enregistrement des candidatures socialistes et point sur les candidatures Divers Gauche
- Elections locales : point sur les discussions avec le PCF, Les Verts, l'UDB, le PRG et le MRC
- Calendriers de la Fédération et du BREIS : processus de la rénovation, réunion des secrétaires et trésoriers de section...

Rénovation

Finistère - Plouzané

Samedi 10 novembre
9h00 à 16h00

Débat sur "les socialistes et la Nation" dans le cadre des Forums de la Rénovation

Sections de Josselin - Guer - Mauron - Ploërmel

Mercredi 14 novembre
9h00 à 16h00

Débat inter-sections sur la Rénovation à Saint Brieuc-de-Mauron à 20h30

Blog de la Rénovation PS du Pays de Vannes

Le blog de la Rénovation du PS du Pays de Vannes (sections d'Arradon, Vannes, Séné, Saint-Avé, Sarzeau) a changé d'adresse :

<http://psrenov.paysdevannes.over-blog.com/>

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Judi 8 novembre - Vannes
Secrétariat fédéral

Lundi 12 novembre - Lorient
Atelier sur le Projet municipal

Mercredi 14 novembre

St Briec de Mauron - 19h00
Réunion avec la section

St Briec de Mauron - 20h30
Réunion sur la Rénovation avec les sections de Mauron, Josselin, Ploërmel et Guer

Actualité

SuperSarko est arrivé... et reparti !

Un lavabo qui se bouche, une fuite, un problème de voiture ? Pour vous dépanner, n'hésitez pas : SuperSarko est à votre service.

On se demande bien pourquoi notre Président s'est donné la peine de nommer un Premier ministre et un gouvernement, car il a décidé de tout faire tout seul. Ce n'est plus un Président que les Français ont élu, c'est une tornade blanche qui s'occupe de tout et de tous.

Comme la situation sociale a l'air de se tendre un peu et que les tullels commencent à s'amonceler sur sa tête, Nicolas Sarkozy continue son show et sa fuite en avant. En se gardant bien de s'occuper du principal dossier qui préoccupe les Français à savoir le pouvoir d'achat. Le carburant augmente : faites du vélo propose la Ministre Lagarde ! Vous n'avez pas de pain : mangez de la brioche ! Vous ne gagnez pas assez, faites comme SuperSarko, demandez à votre patron une augmentation de 172% de votre salaire ! Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Les Français ne vont pas accepter encore longtemps de voir les nantis et les amis du président se goberger pendant qu'ils ont des problèmes pour boucler leurs fins de mois. C'est très courageux de la part de Sarkozy de rencontrer des cheminots et des marins pêcheurs pour les assurer de sa sollicitude, mais je doute que ce qu'il promet soit suivi d'effet. Il aura beau se démener comme un beau diable, les faits et la réalité économique sont têtus et le bilan des six premiers mois est pour le moins mitigé. Beaucoup de vent et d'esbroufe, une omniprésence dans les médias n'auront plus d'efficacité quand il faudra payer la note d'une politique sociale inégalitaire et surtout inefficace. Au lieu de traiter ses ministres d'incapables, il faudrait peut être s'interroger sur le discernement de celui qui les a choisis.

Il faudra beaucoup plus que du courage politique pour gérer les conflits sociaux qui s'annoncent et des propositions un peu plus constructives que d'affirmer, à tout bout de champ, que les sondages faits auprès des Français lui donnent raison. Mais là c'est une autre histoire.

Le Cormoran

MUNICIPALES VANNES 2008

Assises du Projet de Ville Rassembler et échanger

Le Projet de Ville "Vannes 2008, Agir et Vivre Ensemble" a été présenté et débattu ce jeudi 25 octobre 2007 devant plus d'une centaine de citoyens vannetais. C'était le premier temps fort d'une dynamique de rassemblement qui doit conduire à un profond changement démocratique à Vannes en mars 2008 à l'oc-

Après les interventions de Christian Le Moigne, porte-parole des Verts du Pays de Vannes, Jean-Pierre Mousset, du Parti Radical de Gauche et Jean-Jacques Page, responsable de la section du Pays de Vannes de l'Union Démocratique Bretonne, Nicolas Le Quintrec, tête de liste de la Gauche vannetaise, a présenté les grandes orientations du Projet de Ville "Vannes 2008, Agir et Vivre Ensemble".

Document de cadrage, ce projet a pour objectif de proposer des pistes de réflexion concrètes, ambitieuses et cohérentes face aux grands enjeux auxquels Vannes est et sera confrontée dans les années à venir. Le contrat municipal s'articulera autour d'un engagement sur la démocratie locale et la promotion d'un modèle de développement durable (dynamisme économique, action sociale, préservation de l'environnement, diversité culturelle).

Après ce temps de présentation, le public a pu poser ses questions aux responsables politiques pendant plus d'une heure. Soulignant le



Les quatre partenaires de la gauche vannetaise, lors des Assises du Projet de Ville. De droite à gauche : Christian Le Moigne (Les Verts), Nicolas Le Quintrec (PS - tête de liste), Jean-Jacques Page (UDB) et Jean-Pierre Mousset (PRG).

caractère inédit d'une alliance fondée sur un accord solide (signé le 10 octobre) et bâtie autour d'un projet crédible, les citoyens et citoyennes vannetais ont exprimé leur besoin d'être écoutés et entendus ; l'avenir de leur ville les concerne fortement et ils comptent bien en être des acteurs majeurs.

Plusieurs sujets importants ont été évoqués : la mise en mouvement de la société vannetaise à travers la promotion d'une architecture nouvelle de démocratie locale ; la valorisation des quartiers en tant que "cœurs de ville" ; l'orientation stratégique d'une économie plu-

rielle axée sur l'innovation ; l'enjeu de l'harmonie entre les générations ; l'urgence d'une réflexion offensive sur la maîtrise foncière et une offre de logements de qualité pour tous ; l'impératif transversal d'une préservation intelligente et dynamique de l'environnement ; les conditions pour que Vannes devienne véritablement synonyme de ville et de vie culturelles.

Ce premier temps de rencontre avec la population vannetaise s'inscrivait clairement dans la volonté de promouvoir un exercice démocratique et transparent du pouvoir municipal, où chacun sera reconnu et valorisé. C'est le préalable nécessaire à la dynamisation économique, culturelle et au renforcement de la cohésion sociale de Vannes. Ce sera le fil rouge du rassemblement et du changement à Vannes en 2008.

Simon Uzenat

Retrouvez la synthèse du Projet de Ville ainsi que des photos et vidéos des Assises du Projet sur : www.vannes2008.fr

Alerte à la société de surveillance

Par un courrier du 3 octobre 2007, les élus de l'opposition vannetaise Vannes Nouveau Cap avaient demandé au Maire de retirer de l'ordre du jour du conseil municipal le bordereau relatif à la vidéo-surveillance, en raison de la non application de la délibération du 29 juin 2007 qui prévoyait la création d'un comité de surveillance assurant la rédaction d'une charte éthique et le suivi de l'ensemble du dispositif des études à l'installation.

Ce bordereau a été maintenu, malgré un premier ajournement et un vote sans majorité de la commission pré-

factorale, celle-ci jugeant le dispositif surdimensionné (...) Le Préfet a malgré tout avalisé le projet.

Les élus de Vannes Nouveau Cap, par la voix de **Gildas Dréan**, ont donc décidé de marquer leur opposition au projet : "Nous n'approuvons pas le projet de dispositif de vidéo surveillance sur le domaine public, estimant que cette pratique est une atteinte grave aux libertés individuelles et qu'elle ne résout en aucune façon le traitement de la délinquance. (...)

Ce projet est une décision strictement personnelle, répondant à la politique

secrétaire défendue par Monsieur Sarkozy, et sans rapport avec la situation locale. Il s'agit manifestement d'un effet d'annonce venant privilégier des dispositifs techniques au détriment de toutes les actions de prévention, d'accompagnement et d'éducation que les jeunes devraient recevoir dans le cadre d'une politique dynamique de notre ville : soutien aux associations de quartiers, aux centres sociaux, aux travailleurs sociaux et éducateurs de rues, mise en place d'une police de dialogue et de proximité. (...)"

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gautier ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel dumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Site Internet : www.ps56.fr